

RAPPORT ANNUEL DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DROIT DU PATRIMOINE

Assemblée Générale - Septembre 2020



Assemblée Générale

Septembre 2020

SOMMAIRE

Rapport d'activités	
Comité juridique Manifestations 2019 Communication Colloque fiscal Colloque des 10 ans Colloque SAS Perspectives de réformes Intégration d'un nouveau Master Fédéré Le site de la FNDP La lettre de la FNDP Le Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine	6 7 8 9 10 11 12 13 17
Rapport financier	
Budget 2019 Répartition des cotisations 2019 Répartition des dépenses 2019	23 24 25







RAPPORT D'ACTIVITÉS



Comité Juridique

La présidence du comité est assurée depuis une décision du CA de mai 2019 par Cécile Lisanti. Par ailleurs, trois nouveaux membres ont intégré le comité.

- Nicolas Kilgus, Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand.
- Nadège Jullian, Professeur à l'Université de Perpignan.
- Anne-Claire Lemoine, Responsable département expertise juridique et fiscale, LCL Banque privée.

Le comité juridique de la FNDP poursuit sa mission et publie chaque année des avis destinés à la clarification et à l'évolution du droit du patrimoine.

En 2019, il y a eu quatre publication au JCP N octobre 2019 de 4 avis du comité (les trois premiers avis ayant été présentés lors du colloque du 21 février 2019 célébrant les 10 ans de la FNDP au Sénat).

- Renforcer l'autonomie professionnelle des époux, par Estelle Naudin) ;
- Déverrouiller la fiducie patrimoniale, par Claire Farge
- Sécuriser le concept de société holding animatrice de groupe, par Jean-François Desbuquois.
- -Maîtriser le nouvel exercice conventionnel par l'usufruitier du droit de vote du nu-propriétaire, par Renaud Mortier.

Cécile Lisanti

Présidente du comité juridique Professeur à l'Université de Montpellier



Manifestations 2019

Université Paris-Dauphine

10 janvier 2019 La nouvelle donne fiscale

20 mai 2019 Conférence Philanthropie et gestion de patrimoine

Université de Rennes

21 novembre 2019 Colloque SAS Perspectives de réformes

Université Strasbourg

30 janvier 2019

Le capital de Van Gogh ou comment les frères Van Gogh ont fait mieux que Warren Buffet (en lien avec l'ouvrage publié chez Acte Sud).

Conférence organisée par le Master au Musée d'Art moderne de Strasbourg à l'occasion des 10 ans de l'association des diplômés du master



Communication

Pour les différents évènements de la FNDP et de ses masters fédérés, l'association a bénéficié des outils de communication mis à disposition par Juris Campus, comme l'envoi de campagnes E-mailings.

Début 2019, la FNDP a également relayé le colloque de l'AJAR, un des partenaires, par l'envoi d'un mailing d'information et d'inscription auprès de ses adhérents.



Chers Amis,

Il est encore possible de s'inscrire pour assister au colloque annuel de l'AJAR consacré au thème : Le juge et le régulateur : concurence ou complémentarité, qui se tiendra le :

Vendredi 25 janvier 2019 de 9h00 à 16h30

Au Pavillon Dauphine Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75116 Paris

Nous aurons le plaisir d'accueillir pour l'ouverture de notre colloque, Hubert MARCK, Président de l'AJAR.

Une première table ronde aura lieu sur la thématique suivante : Evolution de l'organisation judiciaire et sera présidée par Laurent LEVENEUR. Vous pourrez assiter à une seconde table ronde sur Panorama de l'interprétation du droit par le juge judiciaire et l'ACPR, présidée par Laurent LEVENEUR.

L'après-midi sera ponctuée de une table ronde sur L'assureur face à l'aléa judiciaire avec les interventions de Jérôme KULLMANN et François SUREAU.

Découvrez le programme complet ici

Je vous laisse le soin de bien vouloir trouver ici le bulletin d'inscription En espérant vous retrouver nombreux le 25 janvier.

Pour toutes questions merci de nous contacter sur ce mail : inscription@ajar.asso.fr

Amicalement.

Hubert Marck

Président de l'AJAR 26, boulevard Haussmann 75009 PARIS Tél 01 40 72 00 34 et 06.86.14.73.16 Site internet : www.ajar.asso.fr



Colloque fiscal

Plus de 110 personnes se sont inscrites pour assister à cet événement qui présentait la réforme de la fiscalité patrimoniale.

Pour les adhérents de la FNDP : les supports du colloque sont mis en en ligne sur l'espace du site fndp.eu réservé aux adhérents. Les vidéos du colloque sont mises en ligne ainsi que le support de présentation projeté.



L'ACTUALITÉ FISCALE PATRIMONIALE

17h à 19h Suivi d'un cocktail

Université Paris Dauphine, Place Maréchal de Lattre de Tassigny 75016 Paris Salle Raymond ARON

Sous la Présidence de Renaud Mortier, professeur agrégé de droit privé, Président de la FNDP

Jérôme Auguin, Ingénieur patrimonial, BNP Paribas Banque Privée

Jean-François Desbuquois, Avocat associé Fidal

Pascal Julien Saint-Amand, Notaire à Paris, Président du Groupe Althémis

PROGRAMME

Mot d'accueil

Renaud Mortier

17h10 - 17h50

Le nouvel abus de droit

Jérôme Auguin

Ingénieur patrimonial BNP Paribas

Maître Pascal Julien Saint-Amand

Notaire associé Althémis

17h50 -18h30

Sociétés et libéralités

Jean-François Desbuquois

Avocat associé Fidal

Renaud Mortier

Professeur agrégé de droit privé, Président de la FNDP

Questions

19h

Cocktail



Colloque des 10 ans de la FNDP

La FNDP a célébré en 2019 les 10 ans d'existence de l'association. Pour cet anniversaire, la FNDP a organisé pour ses membres un grand colloque au palais du Luxembourg en février 2019. Ce colloque s'est consacré au thème des « Réformes patrimoniales récentes et à venir ».

Cet évènement a été préparé dès 2018 par l'envoi de mailing d'inscription afin d'organiser la communication autour de cet évènement. Les places étant limitées les adhérents ont pu s'inscrire dès fin novembre 2018.

Sous la présidence de Monsieur le Sénateur François Pillet, 10 intervenants se sont succédés à la tribune pour animer ce colloque.

Les réformes patrimoniales récentes et à venir Colloque des 10 ans de la Fédération Nationale Droit du Patrimoine

Sous la présidence de Monsieur le Sénateur François Pillet

PROGRAMME DU 11 FEVRIER 2019

14 h 00 Propos introductifs

Monsieur le sénateur François Pillet

Première partie : Propositions du comité juridique en droit des obligations (14 h 15 -15 h 20)

14 h 15 Bref retour sur la réforme des articles 1145 et 1161 du Code civil Renaud Mortier, Président de la FNDP, Professeur à l'Université Rennes 1 Sophie Schiller, Présidente du comité juridique de la FNDP, Professeur à l'Université Paris-Dauphine

14 h 30 Proposition de réforme de l'article 1124 du Code civil Renaud Mortier, Président de la FNDP, Professeur à l'Université Rennes 1

14 H 40 Difficultés liées à la notion de contrat d'adhésion Cécile Lisanti, Professeur à la l'Université de Montpellier

15 h 00 Questions de la salle

Seconde partie : Propositions du comité juridique en matière patrimoniale

Réformes en cours (15 h 20-16 h 30)

15 h 20 L'impact de la réforme des actions de préférence

Anne-Françoise Zattara-Gros, Maître de conférences à l'université de la Réunion

15 h 40 L'impact de la réforme des articles 1833 et 1835 du Code civil

(objet social/raison d'être)
Sophie Schiller, Présidente du comité juridique de la FNDP, Professeur à l'Université
Paris-Dauphine

16 h 00 L'impact de la réforme de l'assurance retraite par capitalisation

Pascal Lavielle, Responsable du service ingénierie patrimoniale et support juridique. Responsable fiscal. Responsable retraite collective de la Direction juridique et fiscale de BNP Paribas Cardif

16 h 15-16 h 40 Questions de la salle

16 h 40 Pause

 $\it R\'eformes\ propos\'es\ (17\ h\ 00-18\ h\ 30)$

17 h 00 Instituer une société civile unipersonnelle Jean Prieur, Président d'honneur de la FNDP, Professeur émérite

17 h 15 Renforcer l'autonomie professionnelle des époux (art. 1832-2 et 265 du Code civil)

Estelle Naudin, Professeur à l'Université de Strasbourg

17 h 30 Consacrer l'insaisissabilité de la résidence principale du dirigeant de

Sylvain Guillaud-Bataille, Notaire à Paris

17 h 40 Sécuriser le concept de société holding animatrice de groupe Jean-François Desbuquois, Avocat associé, Cabinet Fidal

18 h 00 Déverrouiller la fiducie patrimoniale Claire Farge, Avocate, Cabinet Fidal

18 h 20 Ouestions de la salle

18 h 40 Fin des Travaux

Palais du Luxembourg

Salle Medicis 15 rue Vaugirard 75006 Paris

Inscription gratuite dans la limite des places disponibles











Fédération Nationale Droit du Patrimoine - JurisCampus - Immeuble le Naurouze- Hall B Rdc -140 rue Carmin - 31670 Labège













Colloque SAS Perspectives de réformes à Rennes

Sous le Haut patronage du sénateur Thani Mohamed Soilihi, Vice-président du Sénat Sous la présidence de Michel Germain, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2) et de Anne Outin-Adam, Directrice du pôle de politique législative et juridique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris

Le 21 Novembre 2019

Sous le Haut patronage du sénateur Thani Mohamed Soilihi, Vice-président du Sénat

Sous la présidence de

MICHEL GERMAIN, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2) Anne Outin-Adam, Directrice du pôle de politique législative et juridique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris

13h45	Accueil des participants
	l - Propos introductifs
14h00	Thani Mohamed Soilihi, <i>Vice-président du Sénat</i>
14h10	FRÉDÉRIC LAMBERT, Doyen de la Faculté de droit et science politique de l'Université de Rennes 1
14h15	RENAUD MORTIER, Professeur à l'Université de Rennes 1, Directeur du Centre de Droit des Affaires
14h20	Michel Germain, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2) Anne Outin-Adam, Directrice du pôle de politique législative et juridique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris
	II - Les associés
14h40	II - Les associés La compétence des associés TANGLIV ALLAIN, Maître de conférences à l'Université de Rennes 1 ELSA GUEGAN, Maître de conférences à l'Université Paris-Sud
14h40 15h00	La compétence des associés Tanguy Allan, Maître de conférences à l'Université de Rennes 1
	La compétence des associés TANGUY ÁLLAN, Maître de conférences à l'Université de Rennes 1 ELSA GUEGAN, Maître de conférences à l'Université Paris-Sud La nullité des décisions d'associés CAROLINE COUPET, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)
15h00	La compétence des associés Tanguy Allain, Maître de conférences à l'Université de Rennes 1 Elsa Guecan, Maître de conférences à l'Université Paris-Sud La nullité des décisions d'associés Caroline Couper, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2) Didier Poracchia, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Paris 1) L'agrément des associés Sophie Schiller, Professeur à l'Université Paris-Dauphine
15h00 15h20	La compétence des associés TANGUY ALLANI, Maître de conférences à l'Université de Rennes 1 ELSA GUEGAN, Maître de conférences à l'Université Paris-Sud La nullité des décisions d'associés CAROLINE COUPET, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2) DIDIER PORACCHIA, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2) L'agrément des associés SOPHIE SCHILLER, Professeur à l'Université Paris-Dauphine NADÉGE JULLIAN, Professeur à l'Université Paris-Dauphine L'exclusion et l'unanimité des associés KARINE GREVAIN-L'EMERCIER, Moître de conférences à l'Université du Maine

	III - Les dirigeants		
16h30	La coprésidence EDMOND SCHLUMBERGER, Professeur à l'Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis Pierre-Louis Périn, Avocat associé, cabinet Reed Smith		
16h50	Les directeurs généraux/directeurs généraux délégués Dibier Malka, Avocat associé, cabinet Weil, Gotshal & Manges Laurent Godon, Professeur à l'Université de Rennes 1		
17h10	La personne morale dirigeante ALAIN-FRANÇOIS CHÉNEAU, Avocat associé, Directeur du département Droit des sociétés, Cabinet FIDAL LAURENT DRILLET, Avocat associé, Directeur régional, Cabinet FIDAL		
17h30	Discussion avec la salle		
	IV - Propos conclusifs		

MICHEL GERMAIN, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)



Un nouveau Master Fédéré

Lors du Conseil d'administration de mai 2019, la FNDP a habilité un nouveau diplôme comme master fédéré : l'Executive Master Patrimoine professionnel et gestion Privée Université Paris Dauphine devient le 8ème master fédéré de la FNDP.

Cet accord pour l'intégration du diplôme **EMPPGP** en tant que master fédéré de la FNDP permet donc à ses diplômés et étudiants en cours de cursus d'intégrer le DFJP.

Dès cette année 2019 : 7 Anciens diplomés de l'EMPPGP, ainsi que 2 étudiants en cours de EMPPGP 2019-2020 se sont inscrit sur pour suivre le DFJP 2019-2020.

Les professionnels diplômés de ce Master EMPPGP n'ont donc plus besoin de demander une dérogation d'inscription et seront admis sans présélection sur le DJFP.



Sur l'année 2019, presque 7 000 visiteurs ont accédé au site. Le trafic est également composé de 84% de nouveaux visiteurs. Nous pouvons constater une moyenne très correcte de 3 pages par visite chiffre constant par rapport à l'année dernière. La durée moyenne de la visite des utilisateurs est de 2 minutes.

Page	Pages vues	Vues unique	Temps moyen passé sur la page
/ (accueil)	10856	5458	36,87
/dfjp/	7334	3099	54,57
/presentation-de-fndp/	1609	730	35,02
/les-masters-federes-de-la-fndp/	1306	488	49,11
/lettres-de-fndp/	1258	605	69,98
/agenda-des-universites/	1256	618	24,47
/se-connecter/	868	184	35,46
/le-mot-de-la-presidence/	851	367	39,58
/le-comite-juridique/	822	383	32,63
/adherer-a-fndp/	755	388	69,47
Total	41486	20505	42,38

Les pages vues

Comme vous pouvez le voir dans le tableau ci-contre, les pages les plus vues sont la page d'accueil et celle du DFJP.

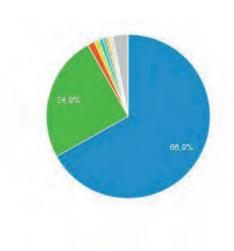
Le site comptabilise un total de 41 486 pages vues.

Les chiffres sont en augmentation par rapport à 2018 et 2017.

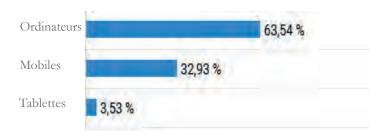
Réseaux Sociaux

On peut voir sur le diagramme que les site Fndp.eu est fréquenté depuis les différents réseaux sociaux :





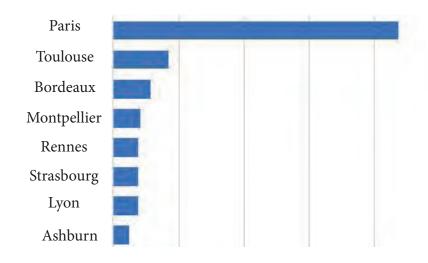
Catégorie d'appareils



Comme vous pouvez le constater, les visiteurs utilisent pour majorité des ordinateurs fixes et portables pour consulter le site de la FNDP.

Le site est néanmoins tout à fait accessible pour les tablettes et les mobiles.





Les villes

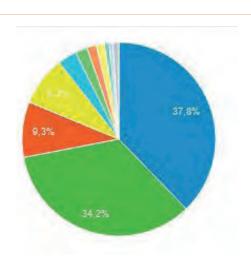
Nous constatons que les villes qui comptent le plus de trafic utilisateurs sont Paris et Toulouse.

C'est-à-dire que le site de la FNDP est le plus consulté depuis ces villes.

Viennent ensuite:

- Bordeaux,
- · Montpellier,
- Rennes,
- Strasbourg,
- Lyon
- Ashburn



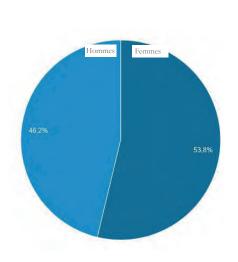


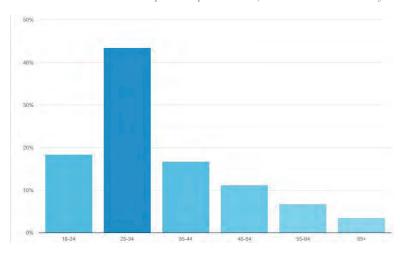
Navigateurs

Nous remarquons que la majorité des utilisateurs utilise Chrome puis ensuite safari comme navigateur internet pour accéder au site fndp.eu.

Démographie

Nous remarquons une certaine équité de fréquentation entre les hommes et les femmes avec une légère supériorité féminine. La majorité de nos visiteurs se situent entre 25 et 34 ans et viennent ensuite la tranche 18-24 ans qui correspond à la majorité des étudiants du DFJP.







Provenance des visiteurs

Le graphique nous montre que la majorité des visiteurs provient d'une recherche organique, c'est-à-dire depuis les moteurs de recherches tels que Google.

Ces chiffres mettent en avant la qualité du référencement du site et la pertinence des mots-clés.

En effet, certaines de personnes arrivent sur le site en tapant dans la barre de recherche de leur navigateur :

- FNDP
- DFJP
- Diplôme Fédéral Juriste du Patrimoine
- Juriste du patrimoine
- Brevet fédéral juriste
- Comité juridique
- FDJP FNDP
- Les elttres de la FNDP



Sites référents

Le tableau de la page suivante présente les sites référents, c'est-à-dire les sites qui font référence au site fndp.eu et qui génèrent du trafic.

Vous notez que les quatre premiers sites référents sont :

- Linkedin.com
- Facebook.com
- asso-patrimoine.fr
- fndp.mesformations.fr



Sites référents

Source	Utilisateurs	Nouveaux utilisateurs	Sessions	Pages/session	Durée moyenne des sessions
linkedin.com	101	95	113	2,18	29,01
facebook.com	58	56	59	2,46	23,14
asso-patrimoine.fr	44	32	67	5,79	232,45
m.facebook.com	32	32	34	3,03	20,65
fndp.mesformations.fr	21	8	35	6,40	99,31
juriscampus.fr	20	20	20	3,25	12,57
qwant.com	15	15	19	6,95	305,74
baidu.com	14	14	14	2,00	0,00
droit.u-bordeaux.fr	14	14	18	2,78	107,94
ecosia.org	11	11	24	4,67	167,63
fndp.net	11	11	11	1,00	0,00
I.facebook.com	11	8	11	2,55	26,18
pravda.casino	11	11	11	1,00	0,00
emppgp.fr	9	8	11	2,36	27,27
Inkd.in	7	7	7	1,86	0,00
octave-fa.com	7	6	9	3,11	56,78
fr.search.yahoo.com	5	5	9	3,22	51,56
search.lilo.org	5	5	9	4,78	108,44
t.co	5	5	. 5	3,20	31,80
eddroit.ut-capitole.fr	4	4	4	3,00	35,75
hesaids.com	4	4	4	1,25	0,00
fr-fr-q.com	3	1	4	44,50	1674,00
fsymc.cn	3	3	3	1,00	0,00
hellgo.cn	3	3	3	1,00	0,00
somegou.com	3	3	3	1,00	0,00
daixiefabiao.net	2	2	2	2,00	0,00
dongguane.cn	2	2	2	1,00	0,00
dongguanf.cn	2	2	2	1,00	0,00
guangdongymce.cn	2	2	2	2,00	0,00
hunanymee en	2	2	2	2.00	0.00

Actions de référencements et optimisations

- Complétion des métas informations des éléments multimédia du site (images, photos)
- Renforcement de la sécurité anti-Spam depuis et vers le site
- Optimisation plus précise de l'archivage des éléments du site
- Optimisation et simplification des URLs des pages
- Optimisation vitesse de connexion et poids du site
- Optimisation charte graphique des pages
- Site et plugin utilisés à jour : Score qualité du site «B» sur une échelle de A à F soit un score de 92%



La lettre de la FNDP

Lancée en 2016, la lettre de la FNDP continue d'informer régulièrement ses lecteurs sur l'actualité juridique en droit du patrimoine. Toutes les Lettres déjà parues sont conservées sur le site de la FNDP. Les articles sont donc mis à la disposition de tous et sont téléchargeables en ligne.

Retrouvez-les dans la rubrique : http://www.fndp.eu/lettres-de-fndp/

Tous les trimestres et en quelques pages, grâce à la concision et la précision des auteurs, vous pourrez être efficacement tenus à jour de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle.

Les domaines fondamentaux intéressants le droit du patrimoine sont couvert dans plusieurs chroniques :

- Assurance Vie
- Droit des biens
- Droit des incapacités
- Droit des sociétés
- Droit fiscal et patrimonial
- Droit international privé
- Droit patrimonial de la famille
- Obligations professionnelles
- Protection et responsabilité patrimoniales de l'entrepreneur

La lettre de la FNDP est accessible sur notre site.

Cette année, 5 lettres sont parues réparties comme suit : février, mai, juillet, septembre et décembre.

Nous accueillons également une nouvelle rédactrice en chef, Estelle Naudin, qui vient succéder à Cécile Lisanti.

Rédacteurs en chef

Estelle Naudin, Professeur des universités et Directeur du Master 2 Droit et gestion du patrimoine à l'Université de Strasbourg.

L'équipe de rédaction

Nicolas Esplan, Docteur en Droit, Directeur Juris Campus, co-directeur du Master 2 Ingénierie du patrimoine à l'Université de Toulouse.

Auteurs

Jean-François Desbuquois,

Avocat Associé Fidal.

Eric Fongaro, Maître de conférences HDR et co-directeur du Master 2 Droit et gestion du patrimoine à l'Université de Bordeaux.

Céline Kuhn, Maître de conférences et co-directeur du Master 2 Droit du patrimoine à l'Université de la Réunion.

Michel Leroy, Maître de conférences HDR et directeur du Master 2 Ingénierie du patrimoine à l'Université de Toulouse. **Cécile Lisanti**, Maître de conférences HDR et directeur du M2 Droit et fiscalité du patrimoine à l'Université de Montpellier.

Renaud Mortier, Professeur des universités, Président de la FNDP, directeur du Centre de Droit des Affaires (CDA) et directeur du Master 2 Droit et gestion du patrimoine à l'Université de Rennes

Jean-Marie Plazy, Professeur des universités et co-directeur du Master 2 Droit et gestion du patrimoine à l'Université de Bordeaux **Jean Prieur**, Professeur émérite des universités, Président d'honneur de la FNDP.

Sophie Schiller, Professeur des universités, Présidente du Comité juridique de la FNDP, et directrice du M2 223 à l'Université Paris Dauphine.

Anne-Françoise Zattara-Gros,

Maître de conférences et co-directeur du M2 Droit du patrimoine à l'Université de la Réunion.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE- SEPTEMBRE 2020









La lettre N'13 de la FNDP

Le droit du natrimoine mis à l'honneur au concours d'agrégation de droit privé et de sciences criminelles Il ne fait guère de doute que le droit du patrimoine offre aux juristes des perspectives professionnelles stimulantes, l'attractivité des masters de la FNDP auprès des étudiants ne se démentant pas d'année en année. Mais cette spécialité offre également des champs d'étude très féconds dans le monde académique. attirant d'excellents juristes promis à de belles carrières universitaires. En atteste la brillante réussite au concours d'agrégation de droit privé et de sciences criminetles de candidats ayant consacré leur thèse à des thématiques si souvent débattues au sein de la FNDP.

ettro ri'13 - Julilot 2010

La lettre N'12 de la FNDP

La se édition du DFJP s'est déroulée du 18 au 23 mars 2019 à l'Université Toulouse Capitole et comme les années précédentes, celle-ci fut un grand succès en raison du nombre d'inscrits (123 personnes), du taux de réussite (96 %), mais surfout de manière générale du niveau des participants lequel. fut remarquable, meilleur encore que les années précédentes. Mais le DEJP ce n'est pas seulement l'excellence universitaire. Cest aussi la manifestation concrète de l'état d'esprit, fondé sur le partage et l'amitié, qui caractérise la FNDP. Merci à toute l'équipe administrative, pédagogique et aux étudiants organisateurs d'avoir encore une fois donné le meilleur deux-mêmes.

Lettro n'12 - Mai 2019

La lettre N'11 de la FNDP

Le 11 février 2019 s'est tenu au Sénat sous la présidence de Monsieur le Sénateur François Pillet le colloque d'anniversaire de la FNDP.

Cet événement ful l'occasion de présenter « les réformes patrimoniales récentes et à venir » et fut une formidable vitrine des travaux de notre Comité juridique présidé par le Professeur Sophie Schiller. A la tribune se sont succédés bon nombre de membres du comité, issus du monde universitaire ou de la pratique. Furent présentées des propositions d'interprétation ou dévolution législative en matière patrimoniale mais egalement en droit des obligations.

Lettre n'11 - Fevrier 2019



La lettre N'14 de la FNDP

dures pour les non-initiés. La thèse est pourtant un exercice formateur à bien des points de vue. Lorsque la thèse est réussie, elle conduit à enrichir la réflexion des universitaires et des praticiens, en livrant des propositions originales et

La Fédération Nationale de Droit du Patrimoine, au carrefour de la théorie et de la pratique, se devait donc de soutenir les jeunes docteurs en leur permettant de partager leurs analys

Cest ainsi que la lettre FNDP s'enrichit d'une nouvelle rubrique. « le coin des théses», qui permettra de découvrir les travaux récemment soulenus sur des sujets qui n'ont rien

Bonne lecture à tous !



La lettre N'15 de la FNDP

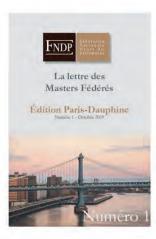
L'année 2019, qui touche à sa fin, est une année qui aura été Laminez 2019, qui duche a sa mi, escure amere de inche de nouveaulés pour les pairimonialistes. Du côté du légistateur, après la loi « PACTE», la loi du se juillet 2019 cille de «simplification, de clarification et d'actualisation du droit des sociétés » mérite une attention toute particulière.

par la loi crée souvent plus de complexité qu'il n'y paraît. Du côté du juge, les arrêts régulièrement commentés par les rédacteurs de la lettre FNDP ne cessent d'invîter les praticiens à la vigilance

Gageons que l'année 2020 ne manquera pas de soulever ore de riches débats au sein de la Fédération Nationale de

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

La lettre des Masters Fédérés



La lettre N°1 des Masters Fédérés

Créé en 2001 par le professeur Jean Prieur, père de l'ingénierie Cree en 2001 par le protesseur Jean Friedri, perè de ling patrimoniale, le Mastera Droit du Patrimoine Professione l'Université Paris-Dauphine est aujourd'hui une offre de formation particulièrement appréciée par les banquiers. compagnies d'assurance, cabinets d'avocats et notaires.

Il accueille chaque année une trentaine d'étudiants qui suivent. n accusine chaque a mée une de manie deschaire à qui sevent presque tous la formation en alternance. Il a été à l'origine de la fondation de la FNDP, sous l'impulsion de son fondateur et de sa directrice actuelle qui lui a succédé

la FNDP consacrerait sept numéros spéciaux par an à la publication d'articles rédigés par des étudiants, le challenge publication d'atticles recliges par des étudiants, le challenge étant relevé à lour de rôle par hérouar des mastes. Cest avec enthousissme que les étudiants de Dauphine ont accepté d'inaugurer cette fermule et its vous livrent leurs réflexions. Tous les articles trailent d'un sujét au coeur de lactualité de ces demirers mois, ont été encadrés par un professionnel et permettent de parcourir les champs nombreux, mais également variés de l'ingénierie patrimoniale.Très bonne lecture !

Bonne lecture à lous !

Luttre n't - Octobre 2019



La lettre N'2 des Masters Fédérés

il fut donc difficile pour le directeur que je suis de limiter les thèmes proposés par les étudiants du Master z ingéniene du patrimoine de l'Université Toulouse I Capitole.

Les lecteurs excuseront, le l'espère, l'influence que l'ai pu Les locteurs excuseron; je respere, juntivence que ja pu-evencier, qui se manifeste sans doute dans le nombre d'articles consacrés à flassurance-vie. Il me reste à souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes, et que cette lecture vous apporte autant de salisfaction que

celle-ci a pu m'en procurer.





DFJP : Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine promotion 2019-2020

Une semaine confinée

Crise sanitaire oblige, cette année, notre jolie ville rose n'a pas pu accueillir l'ensemble des étudiants du Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine entre le 16 et le 20 mars 2020.

Lundi 16 mars, tous les étudiants se sont dépassés lors de la session d'examen organisée à distance via la plateforme de formation. Répondre à 140 questions en trois heures n'est pas chose facile. Sauf pour nos étudiants du DFJP qui ont bénéficié du meilleur enseignement dans des thématiques aussi pointues que la fiscalité internationale, la relation commerciale ou encore l'assurance-vie.

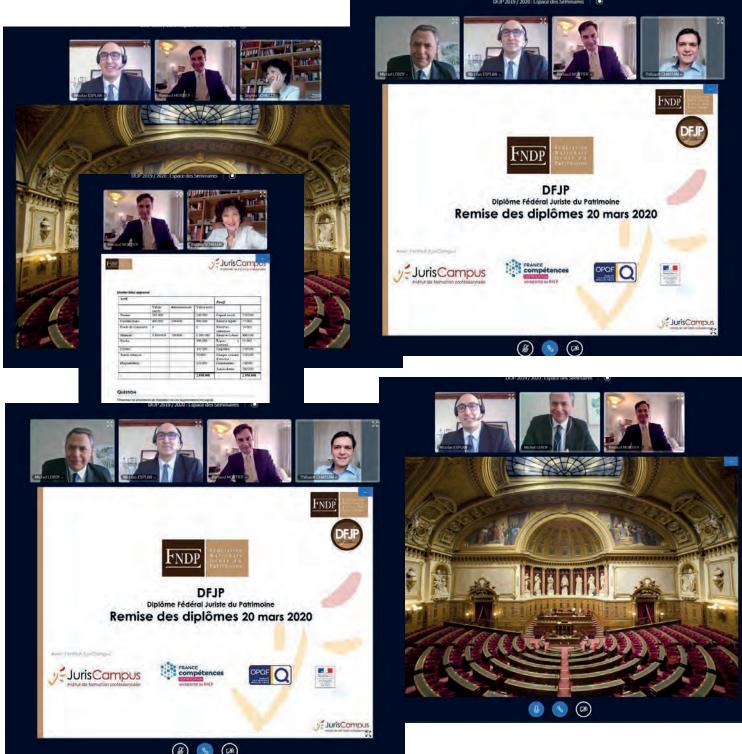






DFJP : Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine promotion 2019-2020 Une cérémonie de clôture à distance et dans la bonne humeur

Tous les apprenants se sont retrouvés autour de Mr Mortier, Mme Schiller, Mr Leroy et Mr Esplan pour la cérémonie de clôture de ce diplôme lors d'une webconférence exceptionnelle durant laquelle nous avons pu accueillir en webcam notre lauréat.





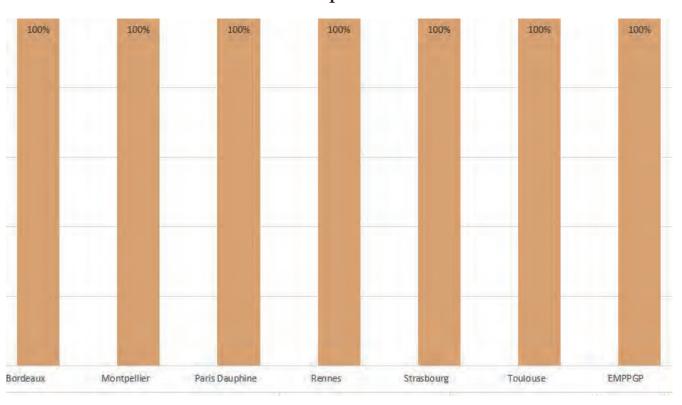


DFJP: Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine promotion 2019-2020

Résultats par certification

Liste des Certificats de specialité	Moyenne générale	% de réussite
CS1 : Droit patrimonial de la famille	13,70/20	88,73%
CS2 : Assurance-vie	11,7/20	85,20%
CS3 : Relation commerciale	14,1/20	95%
CS4 : Patrimoines d'affectation	17,5/20	96,47%
CS5 : Fiscalité internationale	14,5/20	92,20%
CS6 : Corporate	13,4/20	87,32%
CS7 : Stratégies patrimoniales	13,4/20	89,44%
CS9 : Séminaires des cas pratiques	12,8/20	91,55%

Résultats par Université





RAPPORT FINANCIER



Budget 2019

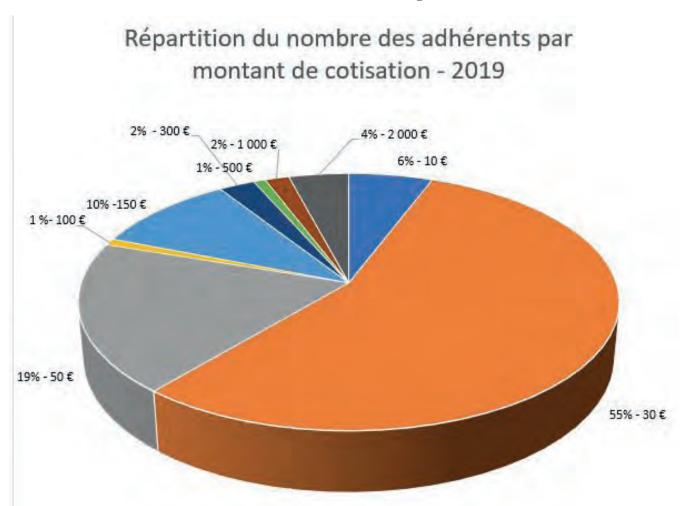
Solde Budgétaire		Versus 2018
Nombre d'adhérents 2019	121	+11%
Recettes (Cotisations)	18 530,00 €	+12,2%
Dépenses (hors colloque 10 ans)	14 800,25 €	+32%
Total budget 2019	3 729,75 €**	

^{**}Solde bancaire au 31/12/2019 : +59 291.61 €

^{*}Solde livret bleu au 31/12/2019 : +10 691,60 €



Répartition des cotisations 2019



		ADHESION 20	019	-
Montant de cotisation	Nombre d'adhérents	% sur le nombre total d'adhérent	Montant total par cotisation	% sur le montant total des recettes d'adhésions
10€	7	6%	70€	0,4%
30 €	67	55%	2 010 €	10,8%
50 €	23	19%	1 150 €	6,2%
100€	1	1%	100€	0,5%
150€	12	10%	1 800 €	9,7%
300€	3	2%	900€	4,9%
500€	1	1%	500€	3%
1000€	2	2%	2 000 €	10,8%
2 000 €	5	4%	10 000 €	54%
TOTAL:	121	100%	18 530 €	100%



Répartition des dépenses 2019

Répartition des dépenses 2019	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	
Assurances	110,20€
Frais de banque	91,20€
Frais gestion JurisCampus	5 000,00 €
Total frais de fonctionnement (1)	5 201,40 €
FRAIS LIES AUX ACTIVITES	
Frais de déplacement	3 014,48 €
Colloque des 10 ans	2 755,39 €
Colloque fiscal	2 657,51 €
DFJP semaine Toulouse	3 006,70 €
Comité Juridique	1 224,18 €
Repas (hors CJ)	971,20€
Frais cotisation	60,00 €
Total Frais liés aux activités (2)	13 689,46 €
TOTAL DEPENSES 2019 (1+2)	18 890,86 €



















